

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Nombre de Conseillers
En exercice 29
De présents 20
De votants 28

Objet :

Information du conseil municipal sur les marchés publics en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

27 juin 2022

Et que la convocation avait été faite le

15 juin 2022

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Emilie CORDIER donne pouvoir à V. JULIOT (arrivée à 19h27)
- Denis ROULAND donne pouvoir à S. WAIRY
- Patricia L'ECORSIER donne pouvoir à D. MAHE-VINCE (arrivée à 18h50)
- Stéphanie BURNEL donne pouvoir à L. DUPONT
- Benoît PICHARD donne pouvoir à C. OLIVIER
- Jessica NICOLAS donne pouvoir à L. FREMINET
- Jean-Pierre LE CROM donne pouvoir à J.L. LELIEVRE
- Françoise HAFFRAY donne pouvoir à D. PELO
- Didier NOUZILLEAU donne pouvoir à D. PELO

Absentes :

- Isabelle GUENEGO

Mme Aurélie LE GUNEHEC a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Acquisition de 2 parcelles : AW 312 et AW 315

Nom du cédant	Lot	Coût HT	Observations
ETAT		9300 €	Parcelles utiles pour la facilité et la sécurisation de l'accès au chemin de la petite ville

Des crédits pour les acquisitions ont été inscrits au budget 2022 à l'article 2111 opération 30 fonction 820. L'acte authentique est signé courant juin 2022.

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 22 juin 2022

DEL_20220622_13

29

20 L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin,

28 Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE – Véronique JULIOT – Gilles BRIAND – Laurence FREMINET Hervé MORICE – Emilie CORDIER (arrivée à 19h27) – Myriam LEROUX Sébastien WAIRY – Patricia L'ECORSIER (arrivée 18h50) Stanislas FONLUPT – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Christelle POHON David PELO – Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC Alain DESMARS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Emilie CORDIER donne pouvoir à V. JULIOT (arrivée à 19h27)
- Denis ROULAND donne pouvoir à S. WAIRY
- Patricia L'ECORSIER donne pouvoir à D. MAHE-VINCE (arrivée à 18h50)
- Stéphanie BURNEL donne pouvoir à L. DUPONT
- Benoît PICHARD donne pouvoir à C. OLIVIER
- Jessica NICOLAS donne pouvoir à L. FREMINET
- Jean-Pierre LE CROM donne pouvoir à J.L. LELIEVRE
- Françoise HAFFRAY donne pouvoir à D. PELO
- Didier NOUZILLEAU donne pouvoir à D. PELO

Absentes :

- Isabelle GUENEGO

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le 28/06/2022



ID : 044-214402109-20220622-DEL_20220622_13-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission Travaux en date du 8 juin 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Prend acte



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 28/06/2022 Préfet le :
Reçu en préfecture le 28/06/2022 Réfet le :
Affiché le 28/06/2022 le : **SLOW**
ID: 044-214402109-20220622-DEL_20220622_13-DE